

Boissons alcoolisées

Brasseries du Maroc trinque

● L'«acharnement» de l'administration fiscale sur les boissons alcoolisées s'est traduit par deux conséquences néfastes sur le secteur : une flambée des prix et, en bonus, une baisse de la demande. L'activité et les résultats de Brasseries du Maroc en témoignent.

« Les hausses successives des tarifs de ventes opérées ces trois dernières années

afin de répercuter les augmentations de la Taxe intérieure de consommation et des coûts (TIC), ainsi que la fermeture de nombreux points de vente, sont à l'origine de cette contre-performance ». C'est en ces termes que Brasseries du Maroc explique la baisse de régime qu'elle traverse. L'activité et les résultats du groupe sont en net recul en 2013. Ainsi, le volume des ventes en hectolitres a chuté de 7% entre 2012 et 2013, passant de 871.172 à 809.833. S'en est suivie une baisse du chiffre d'affaires (hors TVA) de 3,2% passant de 2,39 à 2,31 MMDH et un recul plus prononcé du résultat net de 18,6% passant de 332,9 à 271 MDH. Autant dire que tous les indicateurs de l'entreprise virent au rouge. Une dégringolade dont les origines remontent à 3 ans déjà sur fond d'«acharnement» de l'administration fiscale sur les boissons alcoolisées.

Taxes tous azimuts

Cheval de bataille de l'entreprise, la bière a subi plusieurs hausses de taxes ces dernières années. En effet, entre 2009 et 2012, la fiscalité appliquée à chaque bouteille de bière de 25cl (TIC, TVA spécifique, marquage fiscal, CRM et TVA ad valorem) est passée de 1,96 DH à 3,22 DH, ce qui équivaut à une hausse de plus de 64% ou de 1,26 DH. En 2010, suite



Entre 2009 et 2012, la fiscalité appliquée à chaque bouteille de bière de 25cl (TIC, TVA spécifique, marquage fiscal, CRM et TVA ad valorem) est passée de 1,96 DH à 3,22 DH, ce qui équivaut à une hausse de plus de 64% ou de 1,26 DH.

au premier relèvement de la TIC et à l'instauration du marquage fiscal, une augmentation de 1 DH a été répercutée sur le prix de vente aux consommateurs. En 2012, 26 centimes ont été répercutés, ce qui s'est traduit selon les professionnels par une augmentation au public de 50 centimes au niveau des débits de boissons. La conséquence sur la consommation et, par ricochet, sur le marché ne s'est pas fait attendre. En effet, le marché global des bières évolue d'à peine 2%, tandis que celui des vins est en recul de 6%. Une mévente qui impacte sérieusement les résultats du groupe Brasseries du Maroc, en baisse lors de l'exercice précédent. L'autre revers de la médaille est que ce secteur, qui rapporte gros au Trésor, croule sous les taux d'imposition. Le chiffre d'affaires du secteur viticole dépasse les 4,5 MMDH, dont près de la moitié pour les bières. Des milliards qui rapportent également énormément à l'État. En 2012, ledit secteur a généré plus de 1,28 MMDH. Là aussi, la TIC n'a pas arrêté d'augmenter, chose qui a entraîné une hausse conséquente des prix de ces produits.

Ce n'est pas fini...

L'administration fiscale est revenue à la charge cette année encore, mais avec le vin en ligne de mire. En effet, depuis le 1er jan-

vier, les vins ont connu à leur tour une hausse de leurs prix. En cause, l'augmentation de la TIC sur les vins dans le cadre de la loi de finances 2014. Les vins, toutes catégories confondues, importés ou produits localement, sont désormais taxés sur la base de 700 DH l'hectolitre contre 500 DH/hl auparavant. Concrètement, la taxe sur les vins de première catégorie (1 litre) passe de 8,82 DH à 11,70 DH. Quant à la taxe sur les vins dits nobles de 75cl, elle grimpe de 7,02 DH à 9,18 DH. Cette hausse de la TIC est automatiquement répercutée sur le consommateur: les prix des bouteilles proposées dans les rayons «vins» des grandes surfaces de distribution ont connu

La hausse de la TIC a été répercutée sur le consommateur, soit 10 à 20% de plus chez les commerçants.

des hausses qui varient de 10 à 20%. Les professionnels du secteur ne voient évidemment pas d'un bon œil cette «frénésie» du fisc sur les produits alcoolisés. Une appréhension qui semble justifiée: entre 2010 et 2014, la TIC applicable à une bouteille d'un litre est passée de 4,38 à 11,70 DH, soit une augmentation de 167%. Résultat, les prix ont flambé, enregistrant une hausse de l'ordre de 80%. Une hausse démesurée qui se traduit par deux conséquences: d'une côté, une baisse de la consommation pour les produits de première catégorie, de l'autre, la recherche d'autres produits de substitution pour les clients à budget limité, notamment les alcools de contrebande.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma

Perspectives. Optimisme prudent

Brasseries du Maroc affiche un optimisme prudent pour l'exercice en cours. La reprise de l'activité économique entamée en 2013 et les prémices d'une bonne campagne agricole, après les fortes précipitations qu'a connues le pays durant cet hiver, devraient avoir des retombées positives sur la consommation des produits du groupe. En outre, la période estivale serait moins affectée par la coïncidence des mois sacrés de Chaâbane et Ramadan, puisque ce dernier se terminera à la fin du mois de juillet. Toutefois, les changements qu'a connus l'environnement des clients du groupe, avec l'arrêt de plusieurs caves d'alcools dans les grandes et moyennes surfaces, ainsi que la fermeture de plusieurs points de vente CHR, pourraient avoir un impact négatif sur le volume d'activité du groupe, lequel est confirmé par la contre-performance observée durant les deux premiers mois de l'année 2014.